



AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête SIVIS

Système d'Information et de Vigilance sur la Sécurité scolaire

Service producteur : Ministère de l'Éducation nationale – Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp).

Opportunité : avis favorable émis le 13 juin 2012 par la Commission Services publics et Services aux publics.

Réunion du Comité du Label du 11 octobre 2012 (formation Ménages)

Mise en place en 2007, l'enquête SIVIS a pour objectif de mesurer et caractériser l'ensemble des actes de violences graves survenant en milieu scolaire. Elle constitue à ce titre un outil de connaissance et d'observation utile pour le pilotage national et académique du système éducatif.

L'enquête comprend deux volets :

- le relevé des actes de violence : les enquêtés relèvent les incidents graves en continu pour chaque mois de l'année scolaire en termes d'actes, de types d'acteurs et de victimes (par sexe et âge avec une distinction entre élèves, enseignants et autre personnel), de lieux, de suites données aux incidents ;
- le questionnaire sur le climat : les chefs d'établissement du second degré décrivent à la fin de chaque trimestre le climat scolaire au cours du trimestre écoulé.

L'enquête porte sur les établissements publics et privés des premier et second degrés, soit environ 54 000 écoles maternelles et élémentaires et environ 7 900 établissements du second degré en France métropolitaine et dans les Dom (y compris Mayotte) avec un objectif de représentativité au niveau académique et départemental. Pour les établissements privés sous contrat des premier et second degrés, le champ de l'enquête est un peu plus de 5 000 écoles et près de 3 500 collèges et lycées.

L'enquête s'effectue via un questionnaire mis à disposition sur le réseau Intranet académique qui comprend deux onglets de saisie :

- le questionnaire incidents, que le chef d'établissement (dans le 2nd degré) ou l'inspecteur de l'Éducation nationale (dans le 1^{er} degré) renseigne en continu entre septembre et juillet, lors de la survenue d'un fait de violence grave ;
- le questionnaire sur le climat de l'établissement (uniquement pour le second degré), dont la périodicité est trimestrielle (réponses en décembre, mars et juin).

Le temps de réponse est évalué à 3 minutes par incident pour le premier volet et à 10 minutes pour le second.

Les résultats seront diffusés au niveau de la France entière, des académies et des départements, à travers différents supports et selon un calendrier prévisionnel s'échelonnant tout au long de l'année : *note d'information* annuelle de la Depp (novembre) ; contribution à la revue « *Repères et références statistiques* » (septembre) ; contribution au rapport de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (novembre) ; production d'indicateurs LOLF (février).

.../...

~~~

Le Comité du Label émet **de fortes recommandations, à mettre en œuvre**, pour certaines d'entre elles **dès 2012**, et pour les autres d'ici **les deux ans à venir** (2013 et 2014). Le service devra revenir vers le Comité au printemps 2014 avec un bilan des opérations instruites et présenter conjointement l'enquête nationale de climat scolaire et Sivis.

Le Comité précise que ces demandes s'inscrivent dans la démarche de conférer à l'enquête la meilleure qualité statistique, même si des améliorations ont déjà été notées au cours des éditions précédentes de l'enquête. Ces demandes prennent tout leur sens dans le cadre d'un passage d'une enquête purement administrative - ce qu'elle était auparavant - à un statut d'enquête de la statistique publique.

**Les actions demandées par le Comité, faisant l'objet de ces fortes recommandations, s'articulent autour de trois grands axes :**

1) Méthodologie :

- Une amélioration de l'échantillonnage et du calcul d'allocations sera mise en œuvre, en s'appuyant sur une optimisation multicritères, pour tenir compte notamment de la variabilité des taux de réponse (dans le temps et par département) et de la variabilité des phénomènes à étudier. Le service devra étudier la possibilité de mettre en place chaque année l'organisation d'un renouvellement par fraction de l'échantillon ; il lui est suggéré également d'envisager une articulation de l'échantillon de l'enquête Climat scolaire avec celui de Sivis.
- Dans le cadre du protocole de collecte, le service est fortement incité à revoir le processus d'amélioration du taux de réponse **dès 2012** en mettant en place des relances ponctuelles plus ciblées, notamment par le relais des académies.
- A terme, les méthodes de correction de la non-réponse devront être revues, pour éviter notamment de perdre de l'information en pratiquant des corrections de la non-réponse un peu « brutales ». Le Comité propose au service de prendre contact avec le Département des méthodes statistiques dans le but d'articuler au mieux le traitement de la non-réponse totale et partielle.
- Le Comité propose au service de réfléchir à d'autres modalités d'enregistrement des faits : par exemple, il pourrait être demandé d'enregistrer les événements au fur et à mesure, puis de récapituler ou de valider les données à la fin du mois. Cette possibilité obligerait le chef d'établissement à se connecter régulièrement à l'application et lui éviterait ainsi les effets de mémoire. De plus, un enregistrement en temps réel, avec une récapitulation en fin de mois, pourrait atténuer la charge d'enquête du Chef d'établissement. Dans le cas d'absence de faits, une mention « 0 événement » pourrait être simplement envoyée en fin de trimestre.

2) Diffusion des données auprès des chercheurs

- Le Comité du Label demande au service de s'engager, dès que la méthodologie de l'enquête sera stabilisée et sa qualité reconnue, à diffuser les données auprès des chercheurs. Cette diffusion devra être accompagnée et encadrée par le service.
- Cet accès aux fichiers individuels pourra être garanti aux chercheurs, soit via le CASD (Centre d'Accès Sécurisé aux Données) après passage devant le Comité du Secret, soit via le réseau Quetelet (pour des fichiers anonymisés seulement). Le service a deux ans pour mettre en place une stratégie de diffusion de ces données individuelles.

3) Questionnement

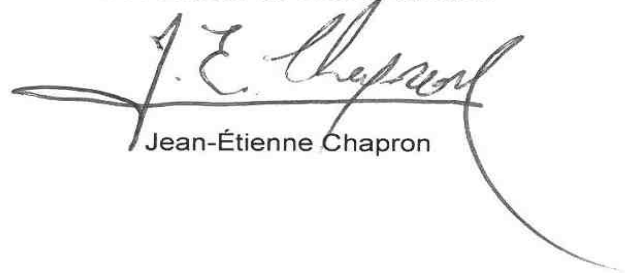
- Un certain nombre de remarques ont été soulevées en séance, portant notamment sur les aspects du « Climat scolaire ». Le Comité du Label attire l'attention du service sur la vigilance nécessaire dans l'exploitation de ces questions subjectives. Pour éviter une trop grande variabilité dans l'interprétation possible de ces questions, le service pourrait peut-être limiter l'effet de la subjectivité en diffusant des instructions plus précises et plus détaillées.

- Par ailleurs, le Comité demande que la fonction du répondant soit mentionnée (exemple : le Chef d'établissement ou le conseiller principal d'éducation).
- Le Comité du Label encourage à faire le lien dans les analyses entre les réponses recueillies dans l'enquête et des données contextuelles, soit collectées au niveau de l'établissement (actions de prévention, de médiation...), soit décrivant l'environnement socio-économique local (taux de chômage...), dans le but d'analyser plus finement les résultats de cette enquête.
- Le Comité du Label prend note que des comparaisons des résultats entre les deux enquêtes « Climat scolaire » et « Sivos » sont envisagées par le service.

**Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête SIVOS (Système d'Information et de Vigilance sur la Sécurité scolaire).**

**Ce label est valide de 2012 à 2014**

Le Président du Comité du label



Jean-Étienne Chapron